



# ÉCO-DELEGUE ET AGENDA 21

.....

## EDUCATION À LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Fédération de Seine-et-Marne

FÉDÉRATION  
SEINE-ET-MARNE

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

# Une prise en compte du développement durable par la Ligue de l'enseignement Ile de France depuis bien longtemps !

La Ligue de l'enseignement, association complémentaire de l'Ecole Publique, partenaire des élèves, enseignants, parents d'élèves, associations, institutions... **est engagée dans plusieurs missions en lien avec le développement durable** : Labellisation de structures éducatives dans des démarches de développement durable (**label CED**) , interventions en milieu scolaire, classes de ville, classes de découvertes, formations au développement durable, Méthode bilan carbone ©, mise en place d'éco-événements, exposition Fleuves Grandeur Nature., Diagnostic Energie, ....



## AU COEUR DE LA DÉMARCHE AGENDA 21

Pour faire face aux grands enjeux de demain, l'Education Nationale incite les établissements scolaires à s'engager dans la voie du développement durable. Au cœur de la démarche, des éco-délégués dans chaque classe indispensable !

La ligue de l'enseignement forme des éco-délégués dans les établissements depuis 2007.

## LES ÉCO-DÉLÉGUÉS, KÉZAKO ?

Les missions de l'éco-délégué sont larges et diverses.

L'éco-délégué est d'abord un relais entre le comité de pilotage et sa classe. Il se doit d'être à l'écoute, de transmettre les informations mais aussi d'être force de propositions. Il sera en quelque sorte le "M./Mme. Développement durable" de sa classe, élément moteur des projets et représentant des actions mises en place.

Son rôle est donc déterminant. Pour les crédibiliser, il est nécessaire de leur apporter une formation complète à l'image des formations de délégués élèves.

**Vous êtes enseignant, un établissement scolaire (ou une autre structure éducative) en démarche de développement durable et souhaitez obtenir un accompagnement ou des informations ?**

**Contactez-nous !**

### **LA FORMATION DES ÉCO-DÉLÉGUÉS**

Votre établissement a lancé son agenda 21 scolaire et vous cherchez à faire participer les élèves ? La Ligue de l'enseignement a conçu une formation spéciale pour eux !

**Module 1 - ateliers de sensibilisation :** Il a pour objectif de donner à l'éco-délégué les clés de lecture pour comprendre les grands enjeux du développement durable.

Son contenu : notions théoriques sur le développement durable, sur l'Agenda 21. Découverte des actions mises en place dans l'établissement. Sortie ou Atelier découverte.

**Module 2 - rôle de l'éco-délégué :** Il a pour objectif de déterminer le rôle de l'éco-délégué et ses missions.

Son contenu : jeux de connaissance, de coopération. Approfondissement des notions théoriques. Travail sur les actions développées dans l'établissement.

Elaboration du livret de l'éco-délégué...

**Module 3 - communication :** Il a pour objectif de développer chez l'éco délégué les capacités nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Son contenu : ateliers sur la communication orale, l'argumentation, exercices pratiques sur différents outils de communication...



**A l'issue de ces 3 modules, un bilan de la formation est effectué et l'éco-délégué doit signer une charte d'engagement\***